

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 26 août 2011)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION FISCALITE

Projet de loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) et de la loi instituant un impôt sur les successions et sur les donations entre vifs

La commission "Fiscalité"

composée de M^{mes} et MM. Denis de la Reussille, président, Théo Huguenin-Elie, vice-président et Yvan Botteron (en remplacement de Jérôme Amez-Droz, rapporteur, excusé), Doris Angst, Roby Tschopp, Christiane Bertschi, Martial Debély, Sylvie Fassbind-Ducommun (excusée), Philippe Loup, Caroline Gueissaz, Hermann Frick, Sandra Menoud, Pierre Castella (en remplacement de Claude Guinand, excusé), Thierry Lardon et Florian Robert-Nicoud (en remplacement de Raymond Clottu, excusé).

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi.

Amendements refusés par la commission (art. 60, al. 2, OGC)

Article premier La loi sur les contributions directes (LCdir), du 21 mars 2000, est modifiée comme suit:

Article 36, al. 1, let. j (nouvelle)

(...) à concurrence d'un montant de 5000 francs en faveur (suite inchangée)

Par 7 voix contre 6 et 1 abstention, la commission a refusé cet amendement.

Article 41b, alinéa 1 (nouveau)

(...) Le solde des réserves latentes réalisées est imposé selon un quart du barème de l'article 40, alinéa 1, mais au minimum de 2,5% (suite inchangée)

Par 9 voix contre 5, la commission a refusé cet amendement.

Vote final

Par 13 voix et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

Sans opposition, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 28 septembre 2011

Au nom de la commission "Fiscalité"

Le président,

D. DE LA REUSSILLE

Pour le rapporteur,

C. GUEISSAZ